Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 12 Rabiia II 1445
27 Octobre 2023

N° 125

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2456**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2458**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2463**
Homologation de résolutions **2464**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2465**
Avis aux créanciers..... **2468**
Convocations
Sociétés anonymes **2470**
Autres sociétés **2475**
Divers
Avis au public..... **2475**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

1- Election des membres du Conseil d'Administration

2- Désignation du commissaire aux comptes

3- Nomination du Président du Conseil d'Administration

POLYCLINIQUE ESSALAMA SFAX

SA au capital de 6 102 500 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs, Place Bab Jebli 3003 Sfax

RC : B1135031997

MF : 503855N/A/M/000

I- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 5 octobre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 19 octobre 2023 sous le n°23805912, selon quittance n°M006494 déposée au registre national des entreprises à Sfax le 20 octobre 2023 sous le numéro 2023170710, il a été décidé :

1- D'élire Messieurs Youssef GHAYAZA, Rachid HENTATI, Morched WALHA, Lotfi TURKI, Mohamed Akram MSEDDI, Mohamed KRID, Noureddine Elleuch, Mounir Gouiaa, Slim Charfi, Slim Elleuch, Wissem Kotti et Jaouhar Bouzguenda en tant que membres du conseil d'administration, pour une période de 3 ans, soit les exercices 2023, 2024 et 2025.

II- De désigner Monsieur Raouf Ghorbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans 2023-2024-2025.

III- En vertu du procès-verbal du conseil d'administration, réuni le 5 octobre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 19 octobre 2023 sous le n°23805910, selon quittance n°M006492 déposée au registre national des entreprises à Sfax le 20 octobre 2023 sous le numéro 2023170710, il a été décidé de nommer Mr Slim Elleuch aux fonctions de Président du conseil d'Administration pour une période de 3 ans le 2023-2024-2025.

2023X01349SANB2

Dissolution de la société et désignation d'un liquidateur

Société TIC GENIE CIVIL

Société anonyme

Capital : 300.000 DT

Lot 1-1 -18 -Zone Industrielle Kheireddine - Le Kram - 2015 Tunis

IU : 1133489J

Suivant PV en date du 10 octobre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau sous le numéro 23804359, Quittance n°8269 en date du 19 septembre 2023, une copie de ce PV a été déposée auprès du guichet de Registre National des Entreprises sous le numéro 2023165217 en date du 02 octobre 2023

Il a été décidé de nommer Mr. ATEF AZIZI, liquidateur de la Société TIC GENIE CIVIL sous l'IU : 1133489J-A-M-000.

Toute opposition à la justification d'une dette envers ladite Société doit être adressée au liquidateur dans un délai d'un mois à compter de la date de cette publication, au : A524 Bloc A - 5ème Etage Résidence Mariem Ariana, Tél : 98 44 33 66.

2023402483SANB2

Dissolution de la société et désignation d'un liquidateur

Société BEST RE

Société anonyme

Capital : 133 993.800 DT

Résidence Farah - Rue Huron - Les Berges du Lac 1053 - Tunis

IU : 0031093T

Suivant PV en date du 30 août 2023, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac sous le numéro 23757622, Quittance n°092407 en date du 22 septembre 2023. Une copie de ce PV a été déposée auprès du guichet de Registre National des Entreprises sous le numéro 2023168818 en date du 13 octobre 2023.

Il a été décidé de nommer Mr. ATEF AZIZI, liquidateur de la Société BEST RE sous l'IU : 0031093T-A-M-000

Toute opposition à la justification d'une dette envers ladite Société doit être adressée au liquidateur dans un délai d'un mois à compter de la date de cette publication, au : A524 Bloc A - 5ème Etage Résidence Mariem Ariana, Tél : 98 44 33 66.

2023402484SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

Arab Banking Corporation - Tunis

ABC Building Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

M.F : 048074 B

Aux termes de la Décision datée du 9 août 2023, du Directeur Exécutif de l'Arab Banking Corporation - (B.S.C), enregistrée à la recette des finances Lac en date du 9/10/2023 sous le n°23708105 quittance n°M096928, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 20/10/2023 sous le dossier n°2023170498 il a été décidé de nommer Madame Ichrak Ayed en tant que Directeur Général Adjoint de l'Arab Banking Corporation - Tunis, et ce, à compter du 13 août 2023.

2023402522SANB2

Notice aux actionnaires augmentation du capital

PREFAB INDUSTRIES

Société anonyme

Au capital social de 9.139.000 dinars

Siège social : 41, Rue 8600 Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0943933H

Il est porté à la connaissance des actionnaires que : Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Août 2023, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 3.000.024 Dinars et ce par la création de 39474 actions nouvelles de 76 Dinars chacune à libérer intégralement à la souscription portant ainsi le capital de 9.139.000 Dinars à 12.139.024 Dinars. Le droit préférentiel de souscription tant à titre irréductible que réductible devra être exercé par ses bénéficiaires dans le délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. La souscription pourra être clôturée par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation du capital. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Août 2023 a donné toutes les prérogatives à Madame Rihab BSIBES pour la réalisation de ladite augmentation du capital et tous les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires et notamment la déclaration de souscription et de versement auprès de Mme le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, jusqu'à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné. Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à l'AMEN BANQUE, compte n°07122028134000001414. Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 12 octobre 2023, sous le n°AC031382023.

2023402537SANB2

Assemblée générale ordinaire pour l'année 2022

Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique

«Hôtel Montazah Tabarka»

Société anonyme

Capital : 10643,700 DT

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant unique : 0047986F

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2022 qui s'est tenue le Mercredi 13/9/2023 à 10 Heures au siège social de la société et en utilisant les technologies de communication audiovisuelle, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis en date du 3/10/2023 sous le n°23707967, quittance n°M095727, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 11/10/2023 sous le n°2023 167872, il a été décidé ce qui suit :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des états financiers pour l'exercice 2022 et du rapport du commissaire aux comptes.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

6. Pouvoirs pour formalités.

2023402540SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société industrielle des conserves alimentaires

«MILED ABIDA»

Matricule Fiscal : 0032370A

SARL au capital : 3.887.500 DT

Siège social : 12 rue des glacières 1002 Tunis

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 juillet 2023, enregistré à la recette des finances de Dahmani sous le n°23700482, quittance n°15175 en date du 21 juillet 2023 et dont une copie est déposée au registre national des entreprises le 11 septembre 2023 sous le n°2023159261 le siège de la société est transféré à l'Immeuble safsaf 7 rue 8002, bureau n°2, Montplaisir 1002 Tunis.

2023R02291SRLB2

Société de services Bien fait (SBF) Sté SRL

«Société en liquidation»

C.S : 2.000

Siège social : Avenue Taha Hsein imb Asma Place Mez B4 3027 Sfax

Mat. Fiscal : 1020141G/M/000

En application du procès-verbal officiel de l'assemblée extraordinaire tenue le 6/10/2023 et enregistré auprès de l'Autorité d'enregistrement des contrats de Sfax le 11/10/2023 (enregistrement n°23505754, Quittance n°M006316) et déposé au Registre National des Entreprises le 19/10/2023 (dossier n° 2023169950), la session a décidé d'approuver la suspension et la dissolution de l'activité de la société et la nomination de M. Hichem Masmoudi n° C.I.N 05249500 liquidateur de la société et lui accorder tous les pouvoirs pour exercer ses fonctions.

2023X01348SRLB2

SOCIETE AGRO DEVELOPPEMENT ENGINEERING ET MONTAGE S.A.R.L

Siège social : Rue des martyrs Im. Bassma étage n°3 et 4 Sfax

R.N.E : 620609E

M.F : 620609E/P/M/000

Par acte de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté le 23/9/2023 enregistré à la recette des finances de Sfax le 11/10/2023, quittance n°M006320 enregistrement n°23805758 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 19/10/2023 sous le

numéro 2023170166 les associés ont décidé de Nommer Mr Mounir Zammit comme commissaire aux comptes de la société pour 3 ans à compter de 01/01/2022.

2023X01358SRLB2

Société Abdennadher Céramic «ACC», SARL

Au capital de 320.000 DT

Identifient Unique 0728001S

Siège social : Route Gremda Km 1,5

Immeuble Gdoura n°10 -11-12 Sfax Ville 3000

Il appert du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Abdennadher Céramic «ACC», SARL, du 28/8/2023 enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 01 septembre 2023 Quittance n°M070031 - Enregistrement 23802900 le transfert du siège social de la société à la route de Gremda km 1,5 - Immeuble Gdoura n°10 - 11 - 12 Sfax Ville 3000.

Le présent avis a été déposé au Registre National des Entreprises le 12/9/2023 sous le n°2023159720.

2023402536SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue d'Al Jazira Tunis le 13 juin 2023 sous le Numéro d'enregistrement 23201772 et n° de quittance M038746, Monsieur Houas Bel Hassan et Monsieur Houas Zouheir ont vendu à madame Meddeb Basma, un fonds de commerce sis au 56 rue Sidi Mehrez Tunis.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse 56 rue Sidi Mehrez Tunis dans un délai de vingt et un jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié au journal La Presse le 20/10/2023.

2023T00982FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing du 13/9/2023, enregistré à la Recette des finances de Tataouine le 14/9/2023, quittance n°063640, sous le n°23203453,

1- Jamel Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06503697,

2- Dhawa Toumia titulaire de la carte d'identité nationale n°03497323,

3- Ridha Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06505797,

4- Salah Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06519770,

5- Zohra Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06536466,

6- Tawfik Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06570788,

7- Samira Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06573397,

8- Saiida Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06574554,

9- Imed Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06541367,

Demeurant à Maztouria Tataouine, a cédé à Amna Jdiaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06538961, demeurant à cité commerciale Tataouine, la totalité du fonds de commerce de service social collectif et privé et agence d'assurance selon n°355 société d'assurance (AMI), située à cité commerciale Tataouine.

Les oppositions sont recevables dans les vingt jours à compter de la date de cet avis, au local objet dudit acte de location.

Cet avis a été publié dans le journal Echourouk, paru le 6/10/2023.

2023T00987FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances Beb Souika le 20/10/2023 quittance n°M066797 enregistrement n°23202796 Ahmed Ben Othmen demeurant au 21 rue Solli Beb Souika a vendu à Houssem Edin Mkadem, Imed Edin Mkadem et Khadija Mkadem le fonds de commerce non inscrit avec ses éléments corporels et incorporels sis à 125 Place Beb Souika. Cette vente a été publiée au Journal Assahafa du 25/10/2023. Les oppositions doivent être faites au domicile des acheteurs 3 bis Impasse Saida rue Solli Beb Souika dans un délai de 20 jours dès la publication de cette vente au JORT.

2023T00989FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté le 22/9/2023 enregistré à la recette des finances de Bousalem le 6/10/2023 numéro de quittance M051852 numéro d'enregistrement 23201672 Monsieur Imed Somrani a vendu à Madame Khadija Rezgi un fonds de commerce de vente sis et exploité à la rue de jardin bousalem moyennant le prix de 15000d000. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale entre les mains de rédacteur de contrat dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal Assabah daté le 26/10/2023.

2023T00992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp daté du 02/10/2023 enregistré à la recette des finances de la rue Ghandi Tunis le 16/10/2023 sous le n°M80680 par quittance n°23204986, Mr Omar Sghiri titulaire de l'identifiant unique n°1716310X, a vendu à Riadh Chalghoum titulaire de la CIN 05084757 la totalité du fonds de commerce de production et vente de tartes salés sis au n°12 rue Holland de Tunis.

Toute opposition se fait entre les mains de Maître Safoine Chamakh, avocat près la cour d'Appel dont l'étude est sise au 23 rue Cyrus le Grand 1002 Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Assabah paru le 20 octobre 2023.

2023R02486FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/5/2023 enregistré à la recette des finances à Bizerte quai Tarik Ibn Zied le 19/5/2023 quittance n°M043347 et n° d'enregistrement 23202989 Madame Nesrine Ben Ameur s'est désisté avec toutes les garanties juridiques et effectif de tout le fonds de commerce destiné à la vente des produits divers et situé à l'intersection de Sidi Salem au profit de Mr Tarek Zayen.

Les objections doivent parvenir à Mme Nesrine Ben Ameur à son adresse sise au lotissement Sadi corniche Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 5/10/2023.

2023R02490FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la RF de Bir El Kasaa le 18/10/2023, quittance n°M032604, Enregistrement n°23201249, Mr Nizar Bjaoui C.I.N 07064962, a vendu à Mr Houssem Eddine Soussi C.I.N 10000480, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la route Naassen, lotissement Mourouj 5 bis El Mourouj 2074 et ayant pour objet la vente des EPICES et SALAISONS, 2074. Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT auprès du vendeur à l'adresse du fonds de commerce. Cet avis a été publié dans le journal Le Temps du 21 octobre 2023.

2023R02495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/10/2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 11/10/2023 Numéro de quittance M068306 Numéro d'enregistrement 23205699, Madame Hallouma ben M'Hamed et Madame Leila ben Karahmed : vendent et cèdent à Madame Rahma Ben Masooud et Monsieur Mostapha Mouha qui acceptent la totalité du fonds de commerce destiné à tout type de commerce sauf café, cafétéria, restaurant, fast-food, boulangerie, pâtisserie et salle de jeux, exploité à la vente des produits parapharmaceutiques, sis à la place Commandant Mohamed El Bjaoui n°7 Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites chez Madame Hallouma ben M'Hamed dans sa demeure sise à cité Belvédère immeuble houaida n°166 Bizerte.

Cette annonce est parue aux quotidiens Achourouk et le Quotidien le 21/10/2023.

2023R02496FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2023 enregistré à la recette des finances de Mornag le 3/10/2023, n°23201950, quittance n°M062556, Malika Moualhi a vendu à Mr Yosri Jandoubi tout le fonds de commerce vente de volailles et d'épices sis au 59 rue des Martyrs Mornag Ben Arous.

Les oppositions seront admisses entre les mains de rédacteur du contrat Maître Abidi Abdelhafidh sis au 62 avenue de France Ben Arous vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette annonce a été publiée le 21/10/2023 au journal Essabah.

2023R02499FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Djerba le 24/3/2023, sous numéro d'enregistrement 23201808 quittance numéro M033063, Monsieur Sami ben Saleh Ben Daamar, titulaire de la carte d'identité Nationale n°09101792, a vendu à Monsieur Mohamed Ali Ben Ahmed El Fki, titulaire de la carte d'identité Nationale n°05376694, la totalité du fonds de commerce destiné à la fabrication et à la vente de bijoux exploité dans le local commercial situé au souk rbaa Houmet Souk Djerba, ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Une copie conforme de contrat de vente a été déposée au domicile choisi par l'acheteur à la même adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus.

Les oppositions seront reçues par l'acheteur dans un délai de 20 jours.

Cette annonce a été publiée le 21 octobre 2023.

2023R02507FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 16/9/2023, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 16/10/2023 reçu n°M102793 enregistrement n°23203206, Mr Belgacem ben Saleh ben Belgacem Sahbi titulaire de la CIN n°09102989 vend et cède à Mr Hakim ben Taher Abichou titulaire de la c.i.n n°05705048, la totalité du fonds de commerce consacrer pour café SELECT, sise à la rue Palestine Zarzis.

Les oppositions seront acceptées au bureau de l'avocat de Mr Said Lihetheb situé à la rue Mohamed el Khames Zarzis dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort. Cette annonce a été publiée le 21 octobre 2023.

2023R02508FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente, signé par ses parties le 10/10/2023 et enregistré à la recette des finances Farhat Hached M'saken le 12 octobre 2023, sous le n°23203133 (quittance n°11114513).

Mme Nourhene Ettoumi épouse Selmi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08490902 et titulaire de la carte d'identité fiscale n°1444298/H a vendu à Mme Amel Majdoub épouse El Mghirbi et Mme Maroua Belgacem épouse El Kerkni tout le fonds de commerce situé à la Rue Hédi Chaker, El Mssaâdine, ce fonds de commerce se représente en un jardin d'enfants et une crèche scolaire.

Les oppositions probables doivent être formulées entre les mains Mme Amel Majdoub épouse El Mghirbi et Mme Maroua Belgacem épouse El Kerkni dans son adresse à savoir Rue Hédi Chaker, El Mssaâdine.

Ces oppositions sont acceptées dans les délais du vingt jours (20 j) à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Echourouk du 17/10/2023.

2023S01231FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 30 août 2023 enregistré à la recette des finances à cité Erriadh Sousse, sous le n°23202921, quittance n°64067 le 20 octobre 2023.

Mr Anis Ben Ali Shili son matricule fiscal n°1661329 H vend à Mr Mohamed Ben Ahmed Shili CIN n° 076705663 la totalité du fonds de commerce exploité vente viande rouge (Boucherie) dans le local sis au Boulevard Ettaoufik Cité Erriadh Sousse.

Les oppositions seront admises dans un délai de 21 jours de la publication entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/10/2023.

2023S01250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à l'acte ssp daté le 13/10/2023 enregistré à Sousse (v. Hugo) le 18/10/2023 vol M061439 série 23204400 il résulte que Madame Manel El Werfeli titulaire de la cin n°08349269 délivrée le 31/5/2023, demeurant à rue Amine Chebbi khzema Echarkia Sousse, a vendu son fonds de toute sorte de commerce (sis à l'Avenue khzema, khzema echarkia) à Mr Ettayeb el efrit titulaire de la c i n n°06824344 délivrée le 21/12/2009 demeurant à rue el Fadhel Ben Achour Jemmel. Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains de Maître Fethia Ben Attia, 3 rue des jasmins immeuble soprillam Sousse, dans les 20 jours qui suivront la présente insertion. (tél 54 518 450)

Le présent avis est paru au journal «Echourouk» le 24/10/2023.

2023S01252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Monastir quittance n°M071166 sous le n° 23207340 Mademoiselle Bezy Amira a vendu la totalité du fonds de commerce exploité café et salon de Thé et sis à la rue Ali Bourguiba Skanés Monastir à mademoiselle Bezy Aya.

Les oppositions seront faites auprès de la vendeuse au boulevard Azur Skanés Monastir dans un délai de 20 jours, à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 25/10/2023.

2023S01254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 5/10/2023 enregistré à la recette des finances Zaouit Sousse, Numéro de quittance M038440, Numéro d'enregistrement 23202356, Madame Mounira Fadhloun, Titulaire de la C.I.N n°05575548 identifiant unique 1540300X demeurant rue allmaghrab alarabi zaouit Sousse, a vendu à Madame Mbarka Chhibi, Titulaire de la C.I.N n°07621317, un fonds de commerce consiste à la vente de volailles et dérivés sis à rue el Jahedh Zaouit Sousse et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront mises auprès de l'acheteur madame Mbarka Chhibi, demeurant à rue el Jahedh Zaouit Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk et Le Quotidien" du 19/10/2023.

2023S01255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. enregistré à la recette des finances de Jammel en date du 20/9/2023 quittance n°72610, Françoise ben Amor a vendu à la société Royale Raja la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de L'environnement Jammel.

Les oppositions seront reçues chez l'acquéreur sis à l'Avenue de l'Environnement Jammel. Publié au journal Le Quotidien daté du 25/10/2023.

2023S01256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat de vente daté du 9/10/2023 enregistré à la recette des finances de Boulbaba Mrabet Gabès le 9/10/2023 reçu n°M064607 ; N° d'enregistrement 23208336 Mr Zemzmi Jemaa Ben Abderrahmen Ben Salah propriétaire de la carte d'identité nationale n°03237941 délivrée le 21/5/2021 a vendu à Mr Staita Habib Ben Abdallah Ben Salah propriétaire de la carte nationale d'identité n°03366388 délivrée le 23/7/1994; la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels utilisé pour la vente des fruits secs situé à la rue 9 avril Teboulbou Gabès.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains de Mr Staita Habib au siège du fonds de commerce situé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 17/10/2023.

2023X01345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Hikma Trabelsi cin 02681926 demeurant à la rue Albortoukal Jaafer 1 Ariana Tunis a vendu à Mme Fatma Khelif cin 08767061 demeurant à rue Chaker klm 5.5 el Ain Sfax tout le fonds de commerce (vente des poissons) avec tous ses éléments sis à la route Manzel Chaker klm 4 Sfax suivant contrat de vente rédigé par maître Charfi Abdejelil son domicile au 40 av Hédi Chakeur Sfax matricule fiscal MF 502252L AP 000 et signé le 11-10 - 2023 et enregistré à la recette des finances rte l'Ain Sfax le 11-10-2023 n°83204755 quittance n Mo58249 publié au journal Assabeh le 21 octobre 2023.

Les oppositions se font pendant 20 jours de la publication au JORT entre les mains de la vendeuse Mme Hikma Trabelsi.

2023X01347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 16/10/2023, Quittance n°122377, Enregistrement n°23207694, la société Bena Shop, SARL, RNE n°1726023Y, son siège social sis à la rue Jalouli Fares lot 440 cité Ennaser 1, 2037 Ariana ville Ariana, a vendu à la société Saba d'entreposage des produits agricoles; SARL, RN En°1638834K, son siège social sis à la route de Bizerte km 06, 2094 Mnihla Ariana, la totalité du fonds de commerce exploité dans tous commerces au local sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la rue Jalouli Fares Lot 440 (E08) cité Ennaser Ariana.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat à la cour de cassation, sis au 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 21/10/2023.

2023X01356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Djerba le 3/7/2023, quittance n°M063567, enregistrement n°23203933, la société les abattoirs Chahia, SARL, RNE n°1490413B, son siège social est à la route Sidi Salem km 1.5, 3000 Sfax Médina Sfax, a vendu à Hamdi Ben Chedli Ben Ahmed Koken, commerçant, CIN n°05737945, demeurant à la zone Wagh-Riyad Djerba Médenine, la totalité du fonds de commerce exploité dans tous commerces au local sis au 47 rue Abdelhamid Alkadhi Houmt Souk Djerba.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, sis au 27 rue Habib Achour Imm Anis, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 21/10/2023.

2023X01357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 11 octobre 2023 sous n° 23204278 quittance n°M061288, madame Sabre Bent Mohamed Ali Eldemni a vendu le fonds de commerce sis au 26 Rue Tunis Bizerte avec ses éléments corporels et incorporels à madame Noura Bent El Amine Ben Elaarbi Mezrigui.

Les oppositions peuvent être reçues chez le vendeur sis au local du fonds de commerce dans 20 jours dès la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal (le Quotidien) en date du 18 octobre 2023.

2023402532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ksar Essaid Tunis le 02/10/2023 quittance n°M0611179 enregistrement n°23203379 Monsieur Walid ben Hassen ben Mohamed Mbarek cède la totalité du fonds de commerce à usage de restauration sis à la rue de Bizerte, km 4, RDC derrière la maison ouverte au n°83 avenue Ghoufrane cité Ettahrir Tunis à Monsieur Hassem ben Rabeh ben Belgasen Aouini.

Les oppositions sur le montant de la vente doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce sis à la rue de Bizerte, km 4, RDC derrière la maison ouverte au n°83 avenue Ghoufrane cité Ettahrir Tunis dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 21/10/2023.

2023402533FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 18 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 18 octobre 2023, sous le n°23204484 quittance n°M088837, Madame Najia Bent Mohamed Ben Khatra a cédé à Monsieur kamel Ben Abdelaziz Elgharbi, la totalité du fonds de commerce inscrit au registre de commerce sous le n°A02475112023 et au registre national des entreprises identifiant unique 14321055 exploité au local sis à l'Avenue de la Liberté Mhamdia Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acheteur au domicile élu au local sis à l'Avenue de la Liberté Mhamdia Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 21/10/2023.

2023402542FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7 septembre 2023 enregistré

à la Recette des finances de la Goulette le 6 octobre 2023 n°23207270 quittance n°106613 la société EL Falah Traiding SARL au capital 100000D identifiant unique 1612966 K a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la Résidence AZUR Bloc H Rez-de-chaussée El Aouina avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Mehdi Ben Hariz.

Les opposions doivent être effectuées au cabinet de Maître Ghileb Hamdane, 8 Rue Ben Ghazi - Tunis dans les délais de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk n°11719 du 15 octobre 2023.

2023402544FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances de Sbeïtla le 18/9/2023 sous le n°23202021 reçu n°M055942 Mme Latifa Ben Mokhtar Trabelssi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05169491 a vendu à Mr Mohamed Hédi Moulahi, titulaire de la carte d'identité nationale n°09078490, le fonds de commerce sis à la Rue Taher Bouzriba Sbeïtla 1250 dont l'objet est commerce des chaussures.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du vendeur sis à la rue Habib Bourguiba Sbeïtla, dans les 20 jours qui suivent à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans un journal quotidien «Alchourouk» le 30-9-2023.

2023402545FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances de Sbeïtla le 18/9/2023 sous le n°23202020 reçu n°M055937 Mme Latifa Ben Mokhtar Trabelssi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05169491 a vendu à Mr Mohamed Hédi Moulahi, titulaire de la carte d'identité nationale n°09078490, le fonds de commerce sis à la Rue Taher Bouzriba Sbeïtla 1250 dont l'objet est commerce des chaussures.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du vendeur sise à la rue Habib Bourguiba Sbeïtla, dans les 20 jours qui suivent à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans un journal quotidien «Achourouk» le 30-9-2023.

2023402546FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 3/10/2023 sous le n°23304755, quittance n°77316 la Société Nogurol SARL, MF : 1113AM000 a loué en gérance libre à Mr Mohamed Msaddek Ayedi tout le fonds de commerce exploité sis à la rue de Marseille n°11 Tunis son activité et vente articles des cadeaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabah et Le Temps du 26/10/2023.

2023T00993FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela le 3/8/2023 sous le n° 23302931, quittance n°M052753 Mr Samir Boukardougha a loué en gérance libre à Mme Embarka Ayedi tout le fonds de commerce exploité sis à la rue El Iaana Essadika n°16 Tunis son activité et vente prêt-à-porter.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabah et Le Temps du 21/10/2023.

2023T00994FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte enregistré à la Recette des Finances Bab Souika Tunis en date du 12/10/2023 sous n°23302729 Quittance n°M064925.

Hajer Thabti gérante de la société «HAJER TEX» titulaire de la CIN n°06521901 a loué à la société «MBA Textile» son représentant légal Ahmed Ben Hlima titulaire de la CIN n°06802771 la totalité du fonds de commerce sis au 08 rue bab el Khadhra Tunis destiné à la vente des articles de coutures, tissus, salons et décors.

Toutes oppositions devront être adressées au bureau de Maître Amel Ali Maala avocate sis à 06 bis rue de Russie Tunis dans les délais légal. Annonce aux journaux Achourouk et le Quotidien en date du 23 octobre 2023.

2023R02491FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Place de la République Radés sous le n° 23303213, Quittance n°M056825, Madame Sonia Ayech a loué à Monsieur Med Nejib Hdhili le fonds de commerce immatriculé sous l'Identifiant Unique n°0008970 E, sis au 34 rue Abdelaziz Aroui Radés et exploité pour cordonnerie et chaussures avec ses éléments moraux et corporels.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Le temps» et «Essabeh» le 21 octobre 2023.

2023R02501FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à Tunis arrondissement EL KABARIA le 13/6/2023, enregistré à la recette des finances Midoune Djerba le 15/6/2023 sous le n°23302948 quittance n°M054030, la société d'investissement touristique «MAJOUL» (SA) immatriculée au RNE sous le n°0496053 Q

représentée par son président directeur général Irene Aline MAJOUL titulaire de la CIN n°00170208, loue en gérance libre à la société BEACH HOTELS AND RESORTS (SARL) immatriculée au RNE sous le n°1614328 S représentée par son gérant Anis Shili titulaire de la CIN n°02996254, le fonds de commerce de l'hôtel dénommé "hôtel IRIS" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues auprès de la société BEACH HOTELS AND RESORTS représentée par son gérant à l'adresse de l'hôtel IRIS sis à la zone touristique Midoune Djerba dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 25/10/2023.

2023S01253FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce et équipements

Au nom de la société abattage chahia

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce et équipements au nom de société abattage chahia enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n°23301759, quittance n°M055614 du 5/9/2023. La société abattage chahia a loué à Mr Béchir Ben Mohamed Ben Arbi la totalité du fonds de commerce pour la vente des viandes et les dérivés du poulet ainsi que les équipements nécessaires pour l'exploitation dudit fonds sis à l'Avenue Habib Bourguiba Mateur.

Ce contrat est conçu pour trois mois du 01/8/2023 au 31/10/2023.

Cette annonce est parue aux journaux Achourouk et le Quotidien.

2023402513FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n°23301821 quittance n°M057910 du 13/9/2023. Société Baccouri des pains spéciaux société unipersonnelle à responsabilité limitée son identifiant unique 1643949 F/A/M représentée par son gérant Mr Hakiri Karim ; a loué à Mr Rabeh Ben Najeh Ben Salem la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'avenue Habib Bourguiba Mateur exploité comme boulangerie pour les pains spéciaux.

Ce contrat est conçu pour une durée de deux ans renouvelables du 01/9/2023 au 31/8/2025.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2023402514FCCC3

Avis

En vertu d'un contrat de gérance libre le 26 septembre 2023, enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 28 septembre 2023, quittance numéro M086227, et le numéro de l'enregistrement 2330600j déclare, transmet et autorisée face en gérance libre, Monsieur Saleh bin Ali Al-Arfawi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00101386, tous les actifs commerciaux situés à la rue Khaireddine Pacha, numéro 22 Tunisie, pour l'exercice de l'activité commerciale de café, restaurant et fast-food, avec toutes ses composantes matérielles et morales, à la société oh My Food (société en cours de constitution), dont la représentante légale est Mme Soria Bint Reda Al-Arbi, titulaire de la carte nationale numéro 07103923, pour une durée de 5 ans renouvelables à compter du 15/9/2023 jusqu'au 14/9/2028. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 4/10/2023.

2023402530FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de rue Nemsa le 13/4/2023 enregistrement n° 23201914 quittance n°M032993 Mme Yemina Jlid titulaire de la carte d'identité Algérienne n°000114126

A loué à son droit et celui de son fils Halim Sami Al-Rizgui sous procuration d'origine commerciale la gérance libre du fonds avec tous ses éléments matériels et moraux destiné pour tous types de Commerce, sise au 20 rue du Liban, Tunis, à Mr. Abdelkarim ben Abdelaziz ben Salah Al Dridi, titulaire de la carte d'identité n°00796013.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 25 octobre 2023.

2023402538FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Groupement de développement agricole

Nom : Groupement de développement agricole Jlass Bou Issa

Siège social : Ouled Slama Jlass Bou Issa - Testour

Domaine d'activité : Création d'un complexe d'intérêt commun

Zone d'intervention : Jlass Bou Issa

Décision : Autorisation de constituer le Groupement de Développement Agricole, Jallas Bouaissa, du Gouverneur de Béja n°126 du 17/3/2003.

Président : Abdelkrim Hammami

Trésorier : Noureddine Hammami.

2023T00988APSF1

Constitution

Syndic des copropriétaires Résidence Diamond et Roubie

EL AGBA

Suivant procès-verbal daté du 6/7/2023 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 20/10/2023 sous le n°23705997 quittance n°M081927, et sur l'arrêté de la municipalité de Tunis le 20/10/2023 sous le n°1976 il a été constitué le Syndic des copropriétaires.

Nom : Syndic des copropriétaires Résidence Diamond et Roubie

Adresse : El Aghba

Président : Mr Issam Nefzi

Secrétaire générale : Mme Ghofran Hsayni

Trésorier : Mr Mohamed Lahmar.

2023T00991APSF1

CONSTITUTION GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT

AGRICOLE RAS EL GUARAA

Adresse : Chenini Tataouine Gouvernorat de Tataouine 3274

Selon récépissé n°65 du 10/3/2022

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAS EL GUARAA.

Siège social : Chenini Gouvernorat Tataouine 3274.

Objet : Création d'une superficie irriguée et alimentation des citoyens d'eau

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mr. Houssem Eddin Ghediri est nommé président de conseil de groupement.

Trésorier : Mr. Ali Saadi est nommé Trésorier de groupement.

2023R02493APSF1

Constitution du Syndicat de copropriétaires

Résidence AL-LOUZZI

Suivant PV enregistré à la recette des finances El Yasminette le 8/6/2023 sous n°23701932 Quittance n° M029575 a été constitué le Syndicat de copropriétaires résidence AL-LOUZZI sis à la Nouvelle Médina 3 l'assemblée générale a décidé désignation des membres du syndicat :

Président : Albachir Albakouch

Trésorier : Skander Abd Al Maksoud

Membres : Rym Ben Janet - Kmar Dridi - Rym Zarouk.

2023R02505APSF1

Homologation de résolutions

Résumé de procès-verbal de l'A.G.

Conseil syndical de la Résidence Ichbilia

Suivant PV de l'assemblée Générale du syndicat des copropriétaires de la résidence Ichbilia sis à Riadh el-Andalous à l'Ariana daté le 22 janvier 2023, enregistré à la recette des finances à El-Menzah 6, en date du 14 février 2023 sous le n°23701255 reçu n°022694, et après approbation de la municipalité de l'Ariana en date du 11 octobre 2023 sous, le n°4460. Le nouveau bureau syndical se compose de messieurs :

- Hatem Masmoudi : président

- Lotfi Sooui : Trésorier

- Hichem Ben Yahia : membre

- Mohamed Salah Baccouche : membre

- Sofien Chaaba : membre.

2023R02454APSF2

Renouvellement du syndic de copropriétaires

Les Résidences de Carthage - Maalga - Carthage

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective en date du 29 janvier 2023 enregistré à la recette des finances de Carthage le 8 mars 2023 sous le n°23800700, Quittance n°M032676 et validé par la municipalité de Carthage en date du 4 octobre 2023 sous le n°1312, il a été élu un comité du syndic de la résidence comme suit :

- Présidente : Mme Saida Zaghdidi

- Trésorier : Mr Noureddine Ben Youssef

- Secrétaire général : Mr Ali Yahiaoui

- Membres : Mme Samira Hammami, Habib El Aroui et Farès Torjmen.

2023R02511APSF2

Syndicat des Copropriétaires Résidence Marina Yasmine Hammamet

Suite à la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 26/8/2023, PV enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 9/10/2023 sous le n°23805429 Quittance n°M133566. Il a été décidé ce qui suit :

- M. Omar Anis Zormati a été élu en tant que président du bureau du syndic et ce pour un mandat qui prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur le rapport moral portant sur la période du 01/7/2025 au 30/6/2026 et sur les comptes portant sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

- Les membres du bureau élus sont les suivants : Messieurs Issam Ben Salem; Karim Bouassida, Yahia Chaker, Abderrazek Lakhal, Maher Belhaj, Talel Eljed, Abdejelil Trabelsi et Mohamed Habib Bechikh.

2023R02479APSF2

2023R02512APSF2

Election d'un nouveau Bureau directeur

Club Olympique du Kram

Suivant PV enregistré à la recette des finances de la Goulette le 25/10/2023 sous la quittance n°112868 enregistrement n°987, un nouveau bureau directeur a été élu comme suit :

- Makram Mohamed Krouma : Président

- Thameur Salem : 1er Vice Président

- Noureddine Dhaoui : 2ème Vice Président

- Mondher Zhani : Vice Président

- Ali Ben Salem : Vice Président et président du comité des sages

- Mohamed Abid : Secrétaire général

- Makrem Beldi : Secrétaire général adjoint

- Tarek Rhouma : Trésorier adjoint

- Walid Hadhri : Président du comité de soutien

- Mohamed Rejab : Membre et délégué de l'équipe seniors.

2023R02543APSF2

Homologation de résolution

Objet : procès-verbal de l'assemblée générale du centre commercial x en date du 3/12/2022

Enregistré à la recette des finances rue du Sahel le 14 décembre 2022 Enregistrement numéro 568 Quittance numéro 1056826

Il a été décidé ce qui suit approbation du rapport moral et financier quitus libératoire du comité précédent élection du nouveau bureau comme suit :

Président du syndic monsieur Belhassen Jaidi

Vice-président monsieur Lotfi Labidi

Trésorier monsieur Mohamed Sami el Feki

Madame Mejda Jalloul membre

Madame Mariam Younes membre

Monsieur Tarak Guendouz membre.

2023402520APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8, rue El Idrissi Tunis

Tél : 71.339.759 / 98.322.562

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant : AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V, RC : N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

Débiteur principal : La Société Haouari de Matériaux de Construction HAMACO société à responsabilité limitée. MF : B14831997 dont le siège est à l'avenue de la République Menzel Temime 8080.

La partie saisie : Les héritiers Ahmed ben Elhabib Ben Chikh Ahmed Haouari son épouse Hasna Bent Alaya Ben Hssine Tira demeurant 73 rue de l'Environnement Nabeul ses enfants issue de son mariage Nejm Eddine cin 01678113 demeurant à la même adresse et Nazira demeurant à la même adresse.

Avocat poursuivant : Maître Imed Hachicha 8, rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente : la totalité des droits indivis soit 7338/34021 parts lui revenant dans la propriété objet du TF n°572303 Nabeul situé à Menzel Horr Menzel Temime à usage agricole constitué d'arbres d'olives un puit et coucha de piments détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

Mise à prix : 87.524.204 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance Nabeul le mercredi 29/11/2023 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'avocat.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2023T00990VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Manai Riad

Huissier de Justice

61 Avenue Habib Bourguiba Jendouba

Tél : 92563541

Créancier poursuivant : Torkhani Hassen Ben Lamjed Demeurant à Bousalem Jendouba

Son avocat Maître Yahyaoui Walid 70 rue Ali Belhwane Jendouba

Débiteur poursuivant : Benguaji Mounir ben Mohamed RNE 1616343 A demeurant à la rue Habib Bourguiba Bousalem Jendouba.

Décision de vente : jugement de vente n°73 rendu le 27/2/2023 par le tribunal de 1ère instance de Jendouba et modifié au débiteur le 4/5/2023 suivant T.P.V n°6.690 et établi par l'huissier de Justice Manai Riadh Jendouba.

Le fonds de commerce exposé à la vente quincaillerie Bengaji Mounir situé à la rue Habib Bourguiba n°149 Boussalem Jendouba.

Les éléments de ce fonds de commerce + les éléments incorporels : la clientèle l'achalandage, le nom commercial l'enseigne ; droit de bail + les éléments corporels : l'équipement et les éléments matériels comptoir en bois, tarmes, fils électrique peinture Brouettes…

Surface de fonds de commerce : une pièce 21. 528 mètres carrés.

La mise à prix totale : cinquante trois mile quatre cent dinars (53.400.000)

- 23.400.000 D éléments incorporels

- 30.000.000 D éléments corporels

Les frais sont à la charge de l'acheteur de l'adjudication le frais qui seront annoncés de l'adjudication lorsqu'ils sont déterminés définitivement.

Date et lieu de la vente : Mercredi quinze novembre 2023 (15/11/2023) à 10 H de matin au lieu de fonds de commerce situé 6+149 rue Habib Bourguiba Bouslem Jendouba.

- Observation

N'est admis à participer aux enchères que ceux qui avance le dixième (1/10) de la mise à prix et en le payant en espèces à l'huissier de justice ou en présentant un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable pour plus de renseignement consulté le cahier des charges auprès de l'huissier de justice chargé de la vente et il est possible de visiter le fonds de commerce au rendez vous.

2023R02492VEPA1

Vente d'un bien commercial aux enchères publiques

Selon le nouveau chapitre 399 et le nouveau 400 du MMMT

Etude Maître Kochti Ahmed

Huissier de Justice

Huissier de justice : Etude Maître Kochti Ahmed Huissier De Justice auprès du tribunal de 1ère instance demeurant au 1 rue Jamel Abdennaceur Tunis. Tél : 71320775

M.F. : 723900/Z/A/P/000.

Créancier poursuivant : Amen Bank en la personne de son représentant légal, une société dont le nom est masqué et inscrit au registre B1760411996 au Tribunal de Première Instance de Tunis sis à la rue Mohamed V Tunisie, son adjoint, Monsieur Imed Hashisha.

Débiteur judiciaire : Société EVATEK, en la personne de son représentant légal, la dénomination société cellule est inscrite au registre National des Institutions sous l'identifiant unique F 1303594 sis au 16 Avenue Solaire, Zone Industrielle Orientale 1, Tunisie.

L'acte exécutif est la copie exécutive de la décision commerciale rendue dans l'affaire n°49640 par le Tribunal de Première Instance Tunisien, avec ses éléments moraux et matériels et ses composantes par les clients, la réputation et le nom commercial.

Articles physiques tels que chaussures, vêtements de prêt- à porter, vêtements de sport et sacs.

Eléments matériels et moraux : Fixés à un montant de : deux cent soixante cinq mille cinq cent quatre - vingt dinars (265.580.000).

Dépenses : L'acheteur final supportera tous les frais du procès-verbal établi dans le cadre de l'exécution du présent arrêté, ainsi que les frais d'enregistrement et de publicité du procès-verbal de la vente, lesquels seront annoncés le matin du dernier jour de leur constatation définitive.

Date et lieu de vente : la vente a été fixée le mercredi correspondant au quinze novembre de l'an deux mille vingt trois (15/11/2023) à 10 h du Matin au bien commercial proposé pour la vente de chaussures, vêtements de prêt à porter, vêtements de sport et sacs, situé au premier étage du centre commercial Tunis mali division du centre commercial Tunisie de la zone nord est les pins liée au nombre d'opérations commerciales et bénéfices des trois derniers exercices.

Pour plus d'informations sur le cahier des charges, toute personne intéressée peut contacter l'huissier de justice.

Le bien commercial proposé à la vente : Un magasin de vente de chaussures, vêtements de prêt à porter, vêtements de sport et sacs situé au premier étage du centre commercial Tunis mall division du centre commercial Tunisie de la zone nord est les pins la propriété appartient au condamné : Société EVATEK, en la personne de son représentant légal, la dénomination société cellule est inscrite au registre National des Institutions sous l'identifiant unique F 1303594 sis au 16 Avenue Solaire, Zone Industrielle Orientale 1, Tunisie.

Pour plus d'informations, voir le livret des conditions. Toute personne intéressée peut contacter l'huissier de justice à son adresse ci-dessus.

Dans tous les cas : La participation à la vente n'est possible que pour ceux qui ont émis une hypothèque, une garantie bancaire ou un certificat d'assurance au trésor public auprès de la justice exécutoire, et la décision ne peut être prise que par celui qui a payé l'intégralité des frais fixes lors de la perquisition. Un délai maximum d'un mois à compter de la date de vente, et le vendeur est exonéré de mentionnant les donnés contenus au chapitre 190 du code de commerce Délais administratifs.

2023R02497VEPA1

Vente de bien aux enchères publiques

Après rabaissement de quarante pour cent de la mise à prix initiale

1/ Le saisissant : Mbarka Besgair profession le travail domicile à la route zitouni Médenine.

2/ Le saisi : Mohamed Temri profession le travail domicile Ben Khdeche Médenine.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ahmed Laribi avocat à Médenine bureau 19 rue 02 mai 1996 route Tataouine Médenine.

4/ L'immeuble saisi : le bien immobilier objet de la vente est représenté dans la zone communale (qui représente 7/8) de l'ensemble de la propriété qui est représentée au lieu de la résidence numéro 02 route de Riyad route de Gabès de la délégation nord de Médenine au sein de la zone communale et son achèvement borde une voie publique d'une longueur de 15.7 m à l'est une voie publique connue sous le nom de route de Riyad d'une longueur de 18.9 m creuse fondée sur la propriété d'autrui sur une longueur de 18.5 m à l'ouest ainsi que fondée sur la propriété d'autrui dans la longueur de 21.8 m. La superficie totale de l'ensemble de la propriété saisie est estimée à 341 mètres carrés. Cette

propriété saisie contient un lieu d'habitation (cour arabe) composé de 02 chambres et une cuisine. Leurs plafonds sont : du type traditionnel de poutres. Ils s'ouvrent vers la qibla, ils sont situés du coté souterrain. Ils ont une superficie de (56.50 mètres carrés) et sur son coté ouest il y a un entrepôt et 3 pièces ouvertes vers l'est, et un deuxième entrepôt situé dans le coin ouest de la qibla qui s'ouvre vers la qibla et sur son coté qibia il y a une pièce qui s'ouvre vers l'ouest, un entrepôt qui s'ouvre vers la qibla et des toilettes qui ont tous des plafonds Indicatif d'une superficie totale (147.00 mètres carrés) et espace au milieu de lieu d'habitation. Deux portes principales, une vers la qibla et la seconde vers l'est, ou l'approche de Riyad l'est.

5/ Mise à prix : une mise à prix de part indivise sujet d'adjudication (qui représente 7/8 d'ensemble d'immeuble objet de la vente) égale (63.627.375 dinars) après rabais de quarante pour cent de la mise à prix initiale selon rapport d'expert Jamel Alnaser qui désigné par ordonnance sur requête numéro 173115 par le président du tribunal de première instance de Médenine.

6/ Date de vente : l'adjudication d'immeuble le lundi treize novembre deux milles vingt trois (13/11/2023) à l'audience des saisies Immobilières devant le tribunal de première instance à neuf heures de matin et après.

7/ Les conditions de visite de l'immeuble saisi : la visite d'immeuble saisi à tous les jours de semaine selon l'heure administrative et prendre communication du cahier des charges à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Laribi avocat à Médenine 19 rue 02 Mai 1966 route Tataouine Médenine.

Remarque : Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2023R02509VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Maître LAHMAR YOUSSEF

Il sera procédé le lundi 20/11/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du bien Immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créanciers : 1/ Said Ahmed Ben Elbechir Haloul. 2/ Rchid Ben Elbechir Haloul, qui ont élu domicile au bureau de leur avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débitrice saisie : Madame Chahrazed Bent Bechir Ben Ahmed Haloul, gérante, demeurante au passage de la mer rouge zone de la plage Hammam Sousse, C I N n°02982210.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Les parts indivises mises en vente :

La totalité des parts Indivises (333,895) / 1705 revenant à la débitrice dans le TF 194131 Sousse d'une superficie totale de 1705 m², situé à Hammam Sousse. Il s'agit d'un terrain constructible (UAa2 individuel) coté rue 1 Juin et multifonctions (Uba1) coté RN1 ou est édifié un bâtiment de 200 m², exploité comme café et un deuxième de deux étages exploité dans le commerce des meubles (200 m² au rez-de-chaussée et 400 m² au 1er étage).

Contrat de location relatif aux deux bâtiments édifiés sur le TF 194131 Sousse :

- Contrat enregistré le 31/5/2005 relatif au local de 200 m² (café), bénéficiaire Nabil Fakhreddine, durée 5 ans renouvelables à partir du 01/01/2005 loyer mensuel 600 dinars avec augmentation de 5 % (loyer annuel actuel 15.717.697 dinars.

Le fonds de commerce a été cédé à l'exploitant actuel Abedelbaset Mabrouk (contrat enregistré le 11/7/2022).

- Contrat enregistré le 21/7/2005 relatif au local 200 m² (vente des meubles), bénéficiaire société MEUBLIKA durée une année renouvelable à partir du 01/8/2005 loyer mensuel 600 dinars avec augmentation de 5 % (loyer annuel actuel 15.516.697 dinars).

Mise à prix après réduction de 40 % : Trois cent vingt sept mille neuf cent soixante quatorze dinars deux cent vingt cinq millimes (327.974.225 DT) en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 3.400 ,000 DT à l'audience précédente et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 situé à Sahloul ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S01249VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Krichen Walid

Avocat

Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué ; aura lieu le lundi 4 décembre 2023 (4/12/2023) à partir de neuf heures du matin, à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Sfax.

Poursuivant :

La Société ALMES ayant son siège social sis à route GP 1 km 12 Ezzahra 2034 Ben Arous et ayant élu son adresse au cabinet de son avocat maître Krichen Walid sis à la rue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 Sfax.

Partie saisie :

1) Monsieur Mohamed ben Abdelmajid Mtibaa, demeurant à la rue Ennour n°36 Sakiet Ezzit Sfax.

2) Monsieur Abdallah Ben Rhaim El bahloul, demeurant à la rue des Martyrs n°89 Sakiet Ezzit Sfax

Désignation de l'immeuble à vendre : La totalité de l'appartement objet du titre foncier n°122185 Sfax dénommé «ABDALLAH 06» ainsi que les parties indivisées appartenant au titre soit 90/704 parts du titre foncier n°116890 Sfax sis à la route Mahdia km 6 Sfax et qui consiste en un appartement d'une superficie de 90 mètres carrés composé d'un salon, un hall, une cuisine, une salle de bain et 3 chambres.

Mise à prix :

Quatre vingt et un milles dinars (81.000.000d).

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première Instance de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de maître Krichen Walid Avocat Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax.

2023X01355VEPA1

Adjudication d'un immeuble non immatriculé

Etude et Avocat poursuivant : Maître Bouzaiene Houcine Avocat à la cour de cassation Immeuble El Mafez, Place du marché Siliana.

Partie poursuivante : Saadawi Ezzedine - Walid - Fawzi - Adel - Ines - Souad - Mounira - Kesraoui - Kafia Jbeli, domicilié à cité Salah Siliana - Tarhouni Nabil domiciliés à Gabel Siliana.

Contre : Anis Kesraoui, domicilié à cité Salah Siliana.

Désignation de l'immeuble :

1- Immeuble non immatriculé situé à cité Salah Siliana superficie 64 m².

2- Local commercial rue estiklel Siliana superficie 30 m².

La mise à prix : cent cinquante mille dinars (150 000D).

La date de l'adjudication : Le mardi 21 novembre 2023 (21/11/2023) partir du 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 8h du matin à 18h.

Les étrangers ne peuvent pas participer qu'après, l'obtention de l'autorisation du gouverneur de Siliana.

Les enchères sont portés par l'intermédiaire d'un Avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consignés au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présentées à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2023402541VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le mardi (21/11/2023) à neuf heures et suivantes par devant la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Tunis au palais de justice de Tunis, l'immeuble ci-dessous désignée sous les conditions ci-après :

Partie poursuivante : Taieb Kaouich domicilié au bureau de son avocat situé au 32 avenue de la Liberté - Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Amri Khaled, avocat à la cour, domicilié au 32, avenue de la Liberté - Tunis, M.F : 908912/C

Partie poursuivie : Mme Fathia Rabii demeurant 2 rue Asdrubal Sidi Daoued Tunis, domicilie au bureau de son avocate maître Fatma Mejri Torkhani, résidence Narcisse bureau n°9 - 4 Montplaisir - Tunis.

Immeuble à vendre : la propriété non immatriculée située au 2 rue Asdrubal Sidi Daoued La Marsa Tunis d'une superficie de 400 m², qui se compose d'une villa comprenant un salon, trois pièces, cuisine, salle de bain et une salle d'eau avec une véranda avec un studio composé de deux étages.

Mise à prix :

Six cent mille dinars, auquel s'ajoute les frais et les honoraires de l'avocat fixés à l'audience du 21/11/2023.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu à la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Tunis au palais de la justice de Tunis le 21/11/2023.

Condition de la vente :

Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 de ce prix doit être soit consigné à l'avance soit par l'entremise d'un chèque certifié produit le jour de l'audience.

Il est permis de visiter les lieux tous les jours.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Tunis ou un cahier des charges a été déposé ou à l'étude de Maître Amri Khaled, avocat domicilié au 32, Avenue de la Liberté - Tunis.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir eu l'autorisation de M. le gouverneur de Bizerte.

2023402554VEPA1

Avis aux créanciers

Vente des parts indivises du titre foncier n°104733

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 21/08/2023 dossier sous le n°1041 il a été décidé :

La vente «des parts indivises de Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°104733 au prix de 109.296.000 dt» sis à la rue 3 août Sousse.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 10 novembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 13 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2023R02513VEPA2

Vente de la Société «EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments» - SA

Capital social : 8.450.000 dt

Siège social : Rue Mohamed 5 port du Sousse

IU : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 10/16/2023 dossier sous le n°90, il a été décidé :

La vente de la société «EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments» d'un montant de 245.828.074 dinars.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir »au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 10 novembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic au plus tard à 12 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2023R02514VEPA2

Vente des parts indivises du titre foncier n°128271-128270-128269

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 16/10/2023 dossier sous le n°91, il a été décidé :

La vente «des parts indivises du HAFED HMAID en faillite du titre foncier n°128269 au prix de 39435.181 dt et du titre foncier n°128270 au prix de 35.027 ,866dt titre foncier n°128271 au prix de 16.970,682dt» sis à la rue Ernest conseil Sousse.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 10 novembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 17 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2023R02515VEPA2

Vente des parts indivises du titre foncier n°135646

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 16/10/2023 dossier sous le n°92, il a été décidé :

La vente «des parts indivises du Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°135646» sis à la médina de Sousse rue Sidi Omar Zahfran. Le prix a été fixé de 89. 116.749 dt.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 10 novembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 13 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2023R02516VEPA2

Avis aux créanciers d'ouverture des procédures de distribution des deniers

Conformément à la décision du juge de distribution des deniers au tribunal de première instance de Mahdia du 9/8/2023 dans l'affaire n°97, suite à la requête présentée par l'avocat Maître Montassar Cherif, son adresse à Mahdia, et suite à la consignation de trente mille deux cent cinquante dinars (30.250.000d) provenant de la vente des biens de la société Agrind Tunisina, conformément au certificat délivré par la trésorerie régionales des finances de Mahdia n°2100365J (quittance n°M020578) du 21/4/2021, les procédures de distribution de ces deniers sont autorisées. Ainsi, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers, doit produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation contenant élection de domicile dans le ressort du tribunal. Dans tous les cas, ces pièces doivent être remises au juge commis au plus tard au cours de la réunion

2023S01251VEPA2

Avis de distribution

Suite à la décision n°661 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Yahia Sadok déposés à la caisse des dépôts et consignations le 5/01/2023 quittance n°M001347.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax par Maître Atitallah Adel Avocat pour la société tunisienne de recouvrement des créances. Tous créanciers qui entend participer à la distribution des deniers doit, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la

publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2023X01346VEPA2

Remplacement de séquestre Judiciaire

Société Textile Maknassy SOTEMAK (SARL)

Société totalement confisquée

MF : 0363161H

En vertu de l'ordonnance émanant du Tribunal de première instance de Tunis en date du 15/9/2023 dans l'affaire n°407, il a été décidé le Remplacement de séquestre judiciaire Madame Faouzia Abbes par Monsieur Mohamed Bedis Ben Nasr sis au 11 Rue Belhsen Jrad cité administrative Ariana. Tél n°98 761 282.

2023402543VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INTERNATIONAL SICAR

S.A au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis

RNE : 0723542X

Messieurs les Actionnaires de la Société INTERNATIONAL SICAR sont convoqués à l'AGE qui se tiendra le 20 novembre 2023 à 10h au siège de l'Union Internationale de Banques sis au Lac Turkana les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social

2. Modification de l'article n°6 des statuts

3. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

2023T00986SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et Développement de Houmet Essouk - Jerba

SA au capital de 10.400.000 dinars

Siège social : 6, rue du commerce - Z.I Charguia 1 2035 Tunis Carthage

RNE : 0024750 M

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et Développement Houmet Essouk - Jerba sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 18 novembre 2023 à 10 H aux bureaux de la Société à la Marina de Houmet Essouk, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019.

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2019

- Lecture des rapports général & spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.

- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 & 2022.

- Pouvoirs en vue de formalités.

2023R02487SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes et Développement de Houmet Essouk - Jerba

SA au capital de 10.400.000 dinars

Siège social : 6, rue du commerce - Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RNE : 0024750 M

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et Développement Houmet Essouk - Jerba sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le samedi 18 novembre 2023 à 12 H aux bureaux de la Société à la Marina de Houmet Essouk, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Limiter l'augmentation de capital décidée par l'AGE du 14/10/2016 à la partie libérée.

- Transfert du siège de la société

- Pouvoirs en vue de formalités.

2023R02488SANB3

Convocation aux deux assemblées générales

Société mutuelle de base des services agricoles

«Ettaaouen El Filahi» de Nabeul

Société anonyme

Capital social : 160.000 dinars

Siège social : 63 Avenue Om Kalthoum Nabeul

Matricule fiscal : 39642 L/M/P/000

CNSS : 11-130767

Le conseil d'administration de la Société mutuelle "Ettaaoun El Filahi "Nabeul convoque tous les adhérents à assister aux deux assemblées générale le jeudi 23 novembre 2023 en réponse au premier appel au siège social de la société :

I. A.G. Extraordinaire à 9 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la fusion de SMBA «CORESAP» au sein de la SMBA «ETTAAOUEN El FILAHI»

2- Réduction du capital de la société suite au retrait des adhérents.

3- Augmentation du capital de la société suite à l'acceptation des nouveaux adhérents et à l'augmentation par les anciens adhérents.

II. A.G. Ordinaire à 9h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier pour la gestion des exercices 2022.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour la gestion des exercices 2022.

3- La négociation et l'accord général sur les rapports mentionnés.

4- Donner le quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2022.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Approbation de l'admission des nouveaux adhérents.

7- Approbation de retrait des adhérents.

8- Approbation de l'exclusion des adhérents.

9- Approbation du remboursement du capital aux adhérents.

10- Constatation des variations du capital social au cours de l'exercice 2022.

11- Approbation de la fixation de la valeur de la prime de présence pour les membres du conseil d'administration.

12- Revoir l'indemnité attribuée au président du conseil d'administration.

13- Approbation de l'affectation et la distribution des excédents annuels de l'exercice 2022.

NB : les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédant cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

2023R02494SANB3

Convocation à l'assemblée générale élective

Arab Tunisian Lease "ATL"

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE "ATL" sont invités à assister à l'assemblée générale élective qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 9h 30 mn à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Les documents destinés à l'assemblée générale élective sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.

2023R02500SANB3

Convocation

MANUFACTURE DES PRODUITS CERAMIQUES ET DERIVES ESSID ET Cie

(M.P.C ESSID)

Matricule fiscal : 40078 W/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 5.785.136 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 13058727

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene el Fehry

Tous les actionnaires de la société Manufacture des Produits Céramiques et Dérivés Essid et Cie «M.P.C ESSID S.A» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 23/11/2023 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

2023R02502SANB3

Convocation

Société Immobilière ESSID Zouheir

Société anonyme

Capital social : 2 220.000 dt

Siège social : Zone industrielle Dar Chaabene El Fehry

Matricule fiscal : 1549342X/A/M/000

Tous les Administrateurs de la société «IMMOBILIERE ESSID Zouheir S.A» sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 23/11/2023 à 11h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2023R02503SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE L'ENVIRONNEMENT, DE PLANTATION ET DE

JARDINAGE DE TATAOUINE - SEPJT

Société anonyme

Au capital 400.000 dinars

Siège social : Zl cité Ettahrir 3263 Tataouine

RC : B2188752016

MF : 1452612 TAM000

CNSS : 556243-45

Les Actionnaires de la SOCIETE DE L'ENVIRONNEMENT, DE PLANTATION ET DE JARDINAGE DE TATAOUINE SEPJT, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 15 novembre 2023 à 9h, à Relais Dar Guermassa Tataouine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'approbation de la nomination de nouveau membre du conseil d'administration.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice clos le 31/12/2022.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la gestion de l'exercice clos le 31/12/2022 et l'approbation des opérations financières et des conventions objet de l'article 200 du code des sociétés.

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022.

5- Quitus des membres du conseil d'administration relatif à la gestion 2022.

6- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

8- Délégation de publication.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un pouvoir à déposer, dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège social de la société.

Les documents de l'Assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023R02506SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISAIR

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Compagnie se tiendra le mardi 21 novembre 2023 à 10h du matin au siège social de la compagnie sis au Boulevard Mohamed Bouazizi Tunis - Carthage pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner sur le retard de tenue de l'assemblée générale

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de Tunisair et l'activité du groupe Tunisair pour l'année 2019.

3. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2019.

4. Lecture du rapport spécial des commissaires des comptes

5. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2019.

6. Affectation des résultats au titre de l'année 2019.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

9. Nomination du président directeur général en tant qu'administrateur et président des conseils d'administration de certaines filiales

10. Jetons de présence des administrateurs.

11. Jetons de présence des membres du comité permanent d'audit.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du 31 octobre 2023 au siège social de la compagnie (Direction Centrale Financière au 2ème étage) du lundi au vendredi, horaire administratif (de 8H à 13H et de 14H à 17H).

Matricule Fiscal : 0002672 W/A/M/000

2023R02523SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SODEXO PASS TUNISIE

Société anonyme

Siège social : 09 Rue Mohamed Ali Annabi Tunis

Identifiant Unique : 0433729S

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la societé Sodexo Pass Tunisie qu'une Assemblée Générale Ordinaire de la société Sodexo Pass Tunisie se tiendra le 21 novembre 2023 à 10h30 au siège de la société sis au 9 Rue Mohamed Ali Annabi à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 août 2022

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 août 2022

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 et quitus aux administrateurs

- Approbation des conventions règlementées

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 août 2022

- Questions diverses

- Pouvoir pour formalités.

2023R02524SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SODEXO PASS TUNISIE

Société anonyme

Siège social : 09 Rue Mohamed Ali Annabi Tunis

Identifiant Unique : 0433729S

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la societé Sodexo Pass Tunisie qu'une Assemblée Générale Extraordinaire de la société Sodexo Pass Tunisie se tiendra le 21 novembre 2023 à 11h30 au siège de la société sis au 9 Rue Mohamed Ali Annabi à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Changement de la dénomination sociale et mise à jour des statuts

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

2023R02525SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'environnement de Plantation et du Jardinage de Gafsa

Société anonyme

Siège social : Immeuble Arbi Abboud Rue Ali Belhouen Souk Elfajr Gafsa 2100

RC : 1224454

N° d'affiliation à la CNSS : 309878-60

Messieurs les actionnaires de la société d'environnement de plantation et du Jardinage de Gafsa sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 novembre 2023 à 9h du matin au siège social du groupe chimique tunisien de Gafsa pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de la réunion de l'assemblée générale après les délais légaux.

2. Approbation du rapport de gestion présenté à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2021.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5. Approbation des opérations régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

6. Acquittement des membres du conseil d'administration et du Directeur Général.

7. Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration.

8. Accord des pouvoirs de dépôt et de publicité.

2023R02532SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Tunisienne de Navigation

Société anonyme

Capital : 126.000.000 dinars

Siège social : 5, rue Dag Hammarskjöld 1001 - Tunis

Messieurs, les actionnaires de la Compagnie Tunisienne de Navigation sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 novembre 2023 à 9h30 au siège de la compagnie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers consolidés de la Compagnie Tunisienne de Navigation arrêtés au 31 décembre 2020.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

2023R02557SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX «SO.R.I.T.S.»

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Identifiant Unique : 0004165 P

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire «AGEO» qui se tiendra le samedi 25 novembre 2023 à dix heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La dissolution de la société, nomination de liquidateur et fixation de ses honoraires.

- Changement du siège social de la société.

- Questions diverses.

2023X01353SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

Société Internationale Touristique et Immobilière «SITI»

Société anonyme

Au capital de 10 733 000 Dinars

Siège social sis au BP 360 Zone Touristique Midoun 4116 Djerba

M.F : N°341415RAM000

Identifiant unique : 0341415R

Les actionnaires de la SOCIETE INTERNATIONALE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE «SITI» SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 9h30 au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402523SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

SOCIETE MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE -SOMET-

Matricule fiscal : 288929K A M 000

Identifiant unique : 0288929K

Société anonyme

Au capital social de 9.814.400 DT

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE «SOMET» SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 11h au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402524SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

PALM'AZUR S.A

Société anonyme

Au capital social de 17.400.000 DT

MF : 437799AAM000

Identifiant unique : 0437799A

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la SOCIETE PALM AZUR SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 11h30 au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402525SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

SOCIETE D'ETUDE ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE «SANES»

Société anonyme

Au capital social de 2.650.000 DT

Matricule Fiscal : 42714KAM000

RNE : N°0042714K

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société D'ETUDES ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE «SANES» SA, sont

convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 10h30 au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402526SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

ROYAL GARDEN PALACE S.A.

Société anonyme

Au capital 15 647 000D

Identifiant Unique N° : 0312450 H

M.F : N° : 312460 HAM 000

Siège social : 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la SOCIETE ROYAL GARDEN PALACE SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 9h au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402527SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2023

SOCIETE L'ATLANTIDE S.A

MF : 31466DAM000

Identifiant unique 0031466D

Société anonyme

Au capital social de 13.415.000 DT

Siège social : 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la SOCIETE L'ATLANTIDE SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 10h au siège social de la société, sis au 1 bis, Rue du Sénégal 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour et modification corrélative des dispositions statutaires nécessaires de la société

2- Adoption des nouveaux statuts et pouvoir de signature

3- Questions diverses.

2023402528SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société TOP SKILLS S.A

Société anonyme

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : Immeuble Néo, Rue Lac Lochness 1053, Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1528673ZAM 000

Société "Top Skills" a l'honneur de convoquer ses actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 13 novembre 2023 à neuf heures au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts conformément aux propositions du conseil d'administration.

2. Questions diverses.

3. Pouvoirs pour formalités.

2023402531SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (deuxième convocation)

Société BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T)

Société anonyme

Au capital de 100.000 DT, 000

Siège social : 67 rue Alain Savary, le belvédère Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1222836E

Les actionnaires de la société anonyme dite BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 17/11/2023 à 17 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration en remplacement du membre démissionnaire.

2023402534SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE

«MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 36 200 000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Charguia 2 Tunis

IDU : 0035929G

Messieurs les actionnaires de la société MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mardi 21 novembre 2023 à partir de 10H, au siège social de la société et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire à 10 H :

1. Ratification du mode et des délais de convocation.

2. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2022 et affectation du résultat.

5. Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

7. Nomination d'un nouvel Administrateur.

8. Pouvoir pour formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire à l'issu de l'AGO

- Etude de la situation juridique et financière de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Modifications des statuts ;

- Pouvoir pour formalités.

2023402539SANB3

Autres sociétés

La Société Mutuelle de Base de Service Agricole

Cave viticole Chuiggui Tebourba

Capital : 174.685.000

IU : 0031697S

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Chuiggui Tebourba, sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 20 novembre 2023 à 10 heures, au siège de la société sis à Chuiggui - Tebourba pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2022

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

7/ Election partielle des membres du conseil d'administration.

Les adhérents désirant participer à l'élection des membres du conseil d'administration, sont priés de déposer leurs candidatures au bureau d'ordre de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 10 jours avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents comptables relatifs à l'exercice 2022 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2023402535SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES «THABET»

Au capital de 27500 dinars

MF : 1331855Q N M 000

CNSS : 551315-64

Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet 2020

Les adhérents de la mutuelle sont priés de bien vouloir assister à l'AGO qui se tiendra le 15-11-2023 à 10 h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'approbation du changement des membres du conseil d'administration.

A cet effet, toute personne souhaitant se porter candidat au conseil d'administration de la société doit introduire sa candidature.

2023402547SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Habib Ben Mohamed Salah Louati suivant procuration des héritiers du feu Mohamed Salah Ben Mahjoub Louati CIN n°01546483, ont perdu le titre de propriété n°46090, pour le titre foncier n°56348 Bizerte situé à la délégation de Bizerte Sud.

Suivant certificat de perte délivré par la garde nationale de Bizerte le 5/10/2023 sous le n°4801.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 24/10/2023.

2023T00985DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Habib Ben Abdallah CIN n°08199260 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 19/3/2007 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, qu'elle a égaré, et entend réitérer une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de Maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2023X01337DIVD2

Avis

Madame Fatma Bent Salah Benmonsour déclare que le titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 1 Hectare sis à la route de Teniour klm 12 est perdu elle veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 30 j de ce jour.

2023X01350DIVD2

Avis

Monsieur Abderrazek Ben Mahmoud Keskes déclare que le titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 253.8 m² sis à la route de Tenour klm 7 est perdu il veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 30 j de ce jour.

2023X01351DIVD2

Avis

Madame Sihem Bahloul informe le public qu'elle a perdu son titre de propriété concernant l'acte de partage daté le 17/12/2014 et enregistré le 23/01/2015 n°M004765 dressé par les notaires Mourad Chtourou et Ahmed Baccar et elle désire avoir une

deuxième copie originale. Les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2023X01352DIVD2

Avis

Mezghani Emna annonce qu'elle possède un terrain de surface 2307m² route Aéroport km 12 Sfax effectuer par l'acte de donation qui était fait le 26/7/2017 elle a perdu le titre de propriété et il désire extraire une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Rimeh Abassi et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01354DIVD2

Avis

Mr Ridha Ben Hadi El Amine titulaire de la C.I.N n°01294587 avise être propriétaire 1) d'une parcelle de terre d'une superficie de 3592 m² à la route de Gremda km 18 Sfax 2) la moitié indivise d'une parcelle de terre d'une superficie de 133.40 m² à la route de l'aéroport km 4 Sfax

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Zouhir Abid et Abdelaziz Bouattour Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01359DIVD2